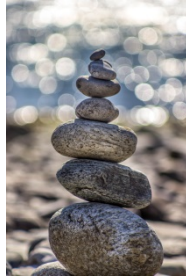


Supervision d'équipe à Poitiers

Pourquoi la supervision d'équipe?



A travers la **supervision d'équipe**, nous voulons proposer un espace où soutenir une approche qualitative de l'intervention. Soutenir la compréhension des phénomènes transférentiels et permettre aux professionnels une prise de distance afin que les missions institutionnelles en soient confortées et les équipes étayées.

Nous proposons des séances de **supervision d'équipe sur Poitiers** et l'ex Région Poitou-Charentes.

Qu'est-ce qu'une supervision d'équipe ?

La relation d'accompagnement mobilise des affects chez l'accompagné comme chez l'accompagnant, autrement dit du transfert. Il nous paraît donc indispensable que chacun des accompagnants puisse bénéficier d'un espace de discernement lui permettant, ainsi qu'à **l'équipe**, d'avancer en compréhension et maîtrise des enjeux de sa pratique.

Deux niveaux doivent coexister :

Le premier, directement lié à l'activité d'accompagnement, consiste en un éclairage du contre transfert de l'accompagnant et donc, en une meilleure compréhension des problématiques rencontrées.

Le second consiste en une recherche de juste distance entre le personnel et le professionnel et c'est précisément cette dialectique distance/proximité que **la supervision d'équipe** se propose d'interroger.

La supervision d'équipe doit permettre un questionnement sécurisé et accompagné de la pratique, elle contribue à la justesse des accompagnements et à la protection des professionnels.

La parole est ici un outil privilégié.

Sont attendues de chacun, une parole sur soi (et non sur l'autre ou l'institution) ainsi qu'une écoute active et bienveillante.

L'animateur et les participants sont ensemble garants de la confidentialité des échanges, ils s'y engagent. Cette confidentialité n'a pas de limites.

Les modalités :

Les séances sont inscrites dans une régularité, toutes les quatre à six semaines. Leur durée varie d'une heure trente à trois heures selon le nombre de participants.

Afin que cet espace puisse jouer pleinement son rôle, nous demanderons aux participants, après le temps qui leur paraîtra nécessaire, de s'engager sur le calendrier des rencontres et ainsi contribuer à la continuité et à la prévisibilité du groupe.

La présence de rapports hiérarchiques au sein du groupe n'est pas possible.

Cette activité ne peut être rendue obligatoire et nous n'assurerons pas d'émargement, charge à l'établissement de le prendre en charge si besoin en était.

Le rôle de l'animateur

Lors d'une séance de supervision d'équipe, le **rôle de l'animateur** n'est pas de se positionner en expert ou en thérapeute, mais d'être garant du cadre. Garant que chaque participant à cette **supervision d'équipe** puisse élaborer par lui-même en s'appropriant la question qu'il met au travail.

Au fil des situations évoquées, l'animateur favorise les résonances diverses au sein du groupe et en accompagne la mise en commun.

Il est garant à la fois de l'intégrité des participants et de la dimension commune de la pensée.

Enfin, l'animateur s'engage à maintenir un climat de travail respectueux des personnes et de l'institution, c'est son éthique et celle d'ALC.



Retrouver notre article en PDF : [supervision-d-equipe-a-poitiers.pdf](#)